Jeanne d'Arc, une mission spirituelle

Partage international nº 399 – Novembre 2021

par Dominique Abdelnour

Jeanne d'Arc (1412-1431) est une des rares personnalités du Moyen Age dont la vie est très bien documentée. Cela grâce notamment au procès de Rouen dont les minutes transcrivent ses paroles, et au procès en réhabilitation où de nombreuses personnes de son enfance, ses compagnons d'arme, sont venus témoigner. Tous ces documents écrits ont traversé les siècles, ont été étudiés et confrontés par des historiens. Les nombreux témoignages de l'époque attestent de son rôle et du soutien fervent dont elle a bénéficié.

Jeanne d'Arc intervint à un moment clef de l'histoire de France, la fin de la guerre de Cent Ans avec l'Angleterre, la fin de la féodalité et du Moyen Age. Son intervention pour libérer Orléans et sacrer le roi Charles VII fut un facteur déterminant pour forger le royaume de France.



Photo : Internet Archive Book Images, No restrictions, via Wikimedia Common – painting by Jean-Jaques Scherer, 1887 Jeanne d'Arc entrant dans Orléans, tableau de Jean-Jacques Sherrer, 1887.

Le contexte historique

Au Moyen Age, la notion d'Etat, de nation n'existait pas, les pays changeaient de périmètre au gré des conquêtes, des mariages et des successions. En 843, l'empire de Charlemagne fut partagé entre ses trois petits-fils et la Francie occidentale créée. Dans la seconde moitié du Moyen Age, les royaumes de France et d'Angleterre étaient inextricablement liés[1]. En 1066, le duc Guillaume de Normandie envahit l'Angleterre. En 1152, Aliénor d'Aquitaine se remaria avec Henri Plantagenêt, issu d'une famille d'Anjou, futur roi d'Angleterre Henri II, et lui apporta le duché d'Aquitaine. S'ensuivirent une série de redécoupages et de guerres dont la plus célèbre est la guerre de Cent Ans, de 1337 à 1453.

En 1420, le traité de Troyes, soutenu par l'Université de Paris et l'évêque Cauchon, établit la *« double monarchie » :* le roi d'Angleterre fut aussi déclaré roi de France et le dauphin, fils de Charles VI (le futur Charles VII), fut évincé.

En 1429, lorsque Jeanne d'Arc intervint, la France était coupée en deux, la domination anglaise et de ses alliés bourguignons s'étendait au Nord de la Loire et au sud sur l'Aquitaine. Le reste de la moitié sud de la France était fidèle au roi Charles VII.

En cette fin de Moyen Age, guerres, famines et épidémies décimaient la population. Les soldats nommés les *« écorcheurs »* parcouraient le pays en pillant et rançonnant la population.

Jeanne d'Arc et ses voix*

Jeanne naquit en janvier 1412, à Domrémy, en Lorraine, village fidèle au dauphin en territoire bourguignon, d'une famille de paysans assez aisés. Au procès, elle déclara que sa principale occupation était de filer la laine, quelquefois elle gardait les bêtes. Elle était extrêmement pieuse, bonne et appréciée de ses compagnes. A partir de l'âge de 13 ans, elle entendit « ses voix », et n'en parla à personne.

Ensuite ses voix lui dirent d'aller à Vaucouleurs rencontrer Robert de Baudricourt qui la conduirait

au dauphin, pour libérer la France. Elle s'y rendit pour la première fois en mai 1428, elle avait alors 16 ans. « *Son Seigneur, le Roi du Ciel voulait que le Dauphin soit fait Roi*. » (RPP p. 34).

A la 3e tentative, Baudricourt finit par se laisser convaincre, lui donna une épée et un cheval et la fit escorter vers le roi qui résidait à Chinon. *« La voix m'avait promis que, aussitôt que je serais venue vers le roi, lui-même me recevrait.* » (RPP p. 49, C51-52).

Après une chevauchée de 500 km en dix jours, Jeanne arriva à Chinon le 23 février 1429, fut amenée au roi et le reconnut parmi de nombreux chevaliers. Elle affirma être mandée par le Roi des Cieux pour lever le siège d'Orléans, faire couronner et sacrer le roi à Reims. Charles VII reçut Jeanne, ils échangèrent sur un secret que lui seul connaissait. Le roi la fit examiner pendant trois semaines par le clergé à Poitiers. L'église conclut ne rien voir en elle de contraire à la foi catholique et que le roi pouvait s'aider d'elle.

Elle fit alors quatre prédictions qui se réalisèrent, certaines après sa mort : *« Orléans sera libérée des Anglais, le roi sera sacré à Reims, Paris reviendra au roi, le duc d'Orléans sera libéré et reviendra d'Angleterre où il est prisonnier. »* (RPP p. 61, R107-109).

Dès le début, Jeanne savait qu'elle disposait de très peu de temps et qu'elle serait faite prisonnière.

> Benjamin Creme : Maître Hilarion (Saul de Tarse, saint Paul, était une incarnation antérieure). Il est à l'origine du traité occulte *Lumière sur le chemin.* Son énergie stimule partout la recherche psychique et c'est par ses disciples que le mouvement spirite a été lancé. *[Share International,* février 1986]
>
> BC : Saint Paul, alors initié au troisième degré, a pris la cinquième initiation, et est ainsi devenu un Maître, au IVe siècle. Il fera partie du premier groupe de Maîtres à travailler ouvertement sur le plan physique. *[Share International*, mai 1987]
>
> Selon Aart Jurriaanse : *« Le Maître Hilarion est également responsable de l'inspiration de nombreuses « découvertes » scientifiques modernes qui font prendre conscience à la science et à l'humanité des mondes éthériques. »*

Jeanne la guerrière et les soldats

Au cours du procès en réhabilitation, les compagnons qui l'accompagnèrent à Chinon pour la rencontre avec le roi dirent le plus grand bien d'elle, indiquèrent qu'ils n'avaient jamais essayé d'obtenir ses faveurs sexuelles, car sa bonté et sa piété forçaient le respect.

Elle portait une armure (25 kg), montait à cheval en guerrier, elle partait au combat son étendard en avant (il comportait deux anges, l'inscription *Jhesus Maria* et la fleur de lys). Elle refusait le combat le dimanche, se confessait et assistait à la messe tous les jours, et pleurait lorsque les Anglais mourraient sans avoir pu aller se confesser. Elle interdisait les viols et les pillages, obligeait les soldats à se confesser.

Dans les combats, elle occupait toujours la place la plus dangereuse, au front lors des attaques, et en arrière lors des retraites. Elle fut blessée plusieurs fois au combat. Elle réussissait à se faire respecter par des chefs militaires aguerris. Jean le Bâtard (comte de Dunois) en charge de la défense de la ville d'Orléans déclara que les faits et gestes de Jeanne lui paraissaient *« d'inspiration divine ».*

Elle les commandait hardiment, et menaça le comte de Dunois : *« Bâtard, bâtard, au nom de Dieu, je te commande que … (sinon) je te promets que je te ferai ôter la tête. »* (RPP p. 98, R159).

Elle remettait en cause leurs décisions tactiques : *« En nom Dieu, le conseil du Seigneur Notre Dieu est plus sage et plus sûr que le vôtre. »* (RPP p. 93 R131). Elle s'invitait dans les conseils de guerre du roi lorsque cela lui semblait nécessaire.

Thibaud d'Armagnac a dit d'elle : *« Pour ranger l'armée en bataille et exciter les soldats, elle se comportait comme si elle avait été le capitaine le plus avisé du monde qui eut été toute sa vie instruit dans la guerre. »* (RPP p. 69 R116)

La libération d'Orléans

Orléans était assiégé par les Anglais depuis octobre 1428. Affamés, désespérés, désorganisés et démotivés, ses habitants n'attendaient plus de secours que de Dieu. Après l'examen de Poitiers,

Charles VII avait donné une armée et des vivres à Jeanne. Le 29 avril 1429, Jeanne et son armée arrivèrent à Orléans. Elle se fit mener au bâtard d'Orléans (le Dunois) en charge de la défense de la ville et lui imposa des stratégies qui paraissaient vouées à l'échec et se révélèrent fructueuses. Ainsi, lors de la première percée, le vent tourna miraculeusement et permit aux bateaux de remonter la Loire et de livrer des vivres aux Orléanais.

Le dimanche 8 mai 1429, les chefs militaires français voulurent attaquer les Anglais, Jeanne refusa : *« … que, pour l'amour et honneur du Saint Dimanche, ils ne commencent point la bataille… »*, les Anglais quittèrent Orléans d'eux-mêmes. La ville fut alors libérée (RPP P107).

La libération d'Orléans fut un tournant décisif dans la guerre. Les Français recouvrèrent leur courage, les Anglais perdirent leur endurance.

Depuis près de six cents ans, presque chaque année au mois de mai au travers des révolutions et des guerres, Orléans rend hommage à Jeanne d'Arc, lors de fêtes qui durent plusieurs jours. Aujourd'hui encore, les armoiries de ses compagnons d'armes (Gilles de Rais, le bâtard d'Orléans, le Duc d'Alençon, La Hire, le maréchal de Boussac, etc.) sont fièrement déployées pendant plusieurs mois sur les murs de la cathédrale Sainte-Croix.



Photo : Giogo, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons
La tour Jeanne d'Arc, ancien donjon classé monument historique en 1840.
Jeanne y fut interrogée, mais pas emprisonnée.

Le sacre et Jeanne prisonnière

Après la libération d'Orléans, Jeanne convainquit les chefs de guerre d'amener le roi Charles VII à Reims pour se faire couronner et ainsi démotiver l'adversaire anglais. Après un long périple, au cours duquel les villes se rendaient une à une, le roi et son armée entrèrent dans Reims le 16 juillet 1429 (RPP P150) et fut sacré dans la foulée. En même temps le roi négociait secrètement une trêve avec les Bourguignons et ne soutenait plus vraiment Jeanne. Alors commencèrent les défaites pour Jeanne et les guerriers. Lorsque les troupes allèrent sur Paris le roi n'envoya pas les vivres, ne se joignit pas aux troupes. Il alla jusqu'à dissoudre l'armée du sacre, le 21 septembre 1429.

Jeanne fut capturée le 23 mai 1430 par les Bourguignons à Compiègne. Transportée à Beaurevoir, elle tenta de s'échapper (elle enferma son geôlier, sauta du haut d'une tour et se blessa), elle fut ensuite vendue aux Anglais pour 10 000 livres tournoi (LR p. 7). Ils l'amenèrent à Rouen, leur fief, pour être jugée en hérésie par les religieux français sous la conduite de l'évêque Cauchon.

Le procès de Rouen

Le but du procès de Rouen était de condamner Jeanne pour hérésie afin de décrédibiliser le roi qui fut couronné grâce à elle. Le procès en condamnation dura cinq mois, du 9 janvier au 30 mai 1431. Entre les audiences, Jeanne était tenue enchaînée et entravée aux pieds et gardée par des soldats anglais contrairement aux règlements de l'Inquisition. Elle aurait dû être détenue dans la prison de l'archevêché et gardée par des femmes (RPP p. 200). Au cours des interrogatoires, elle était seule face à 10, 40 ou 60 juges et assesseurs. Les interrogatoires du matin duraient trois ou quatre heures, et les questions harcelantes reprenaient l'après-midi. Tout était fait pour la piéger, démontrer qu'elle était coupable.

Jeanne n'avait pas d'avocat, elle était seule avec ses voix qui la conseillaient.

Dès le premier jour, lorsqu'elle a dû jurer de dire la vérité, Jeanne prit l'ascendant sur ses accusateurs, fixa le cadre du procès en refusant de révéler le secret qu'elle partageait avec le roi.

« Elle se défend intuitivement, intelligemment et pied à pied … L'interrogatoire judiciaire est un sport de combat, c'est-à-dire d'esquive, de surprise et de contre-attaque. » (PR pp.10, 11) *« Jeanne est une athlète de la défense de rupture qui est un véritable affrontement physique dans le prétoire … Cette enfant est un chef de guerre et un chef politique. »* (PR p. 55) déclare admiratif, l'avocat Jacques Trémolet de Villers dans son livre *Le procès de*

Rouen.

Tour à tour intrépide, insolente, grave, habile, prudente, elle évitait les pièges. A ces notables d'Eglise, elle opposait Dieu (elle a agi de par Dieu), elle gagnait du temps, les renvoyait aux minutes des jours précédents, à son interrogatoire de Poitiers, à l'illégalité de son procès. Mais les dés étaient pipés et son sort scellé par avance.

« Dieu hait-il les Anglais ? » « De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais et de ce qu'il fait à leur âme, je n'en sais rien, mais je sais bien qu'ils seront chassés de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais. » Le 17 mars 1431, (RPP p. 207)

Menacée de torture, du bûcher, elle signa une cédule d'abjuration d'une croix (en son langage codé cela signifiait que le document était faux) et accepta de revêtir des habits de femme contre la promesse, qui ne fut pas tenue, d'être mise en prison d'église. Ses geôliers anglais la violentèrent, lui apportèrent des habits d'homme qu'elle revêtit, elle fut déclarée relapse (retombée dans ses erreurs passées) et brûlée vive le 30 mai 1431, sur la place du Vieux Marché à Rouen, à l'âge de 19 ans.

A sa demande on lui amena un crucifix, elle invoqua constamment Jésus jusqu'à sa mort et provoqua pleurs et consternation dans l'assistance.

Les minutes du procès de Rouen sont un témoignage extraordinaire de qui était Jeanne, elles sont bouleversantes par la beauté, la pureté de son langage, sa résilience, sa jeunesse et sa vitalité.

> *« En mon pays, on m'appelait Jeannette, et lorsque je suis venue en France on m'a appelée Jeanne. »* Le 21 février 1431 procès de Rouen (PR, p. 27)
>
> *« Très noble Seigneur Dauphin, je suis venue et suis envoyée de par Dieu pour apporter du secours à vous et à votre royaume. »* Le 25 fév. 1429 A Chinon, lors de sa première rencontre avec le roi Charles VII (RPP p. 51).
>
> *« Jhesus-Maria, roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent du royaume de France, …, faites raison au Dieu du Ciel. Rendez à la Pucelle qui est ici envoyée de par Dieu, le Roi du Ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France… »* Le 22 mars 1429, début de la lettre de sommation aux Anglais (RPP p. 79, C221-222).
>
> *« Je n'ai pas peur… Je suis née pour faire cela. » « Très doux Dieu, en l'honneur de Votre sainte Passion, je vous requiers, si vous m'aimez, que vous me révéliez comment je dois répondre à ces gens d'église. »* Le 28 mars 1431, sur la manière dont Jeanne d'Arc demande conseil à ses voix (PR p. 244).
>
> *« Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y tienne. »* Le 28 mars 1431, lors du procès de Rouen, réponse à Jean Beaupère qui tente de la piéger en lui faisant dire qu'elle pense avoir la grâce de Dieu (PR p. 62).
>
> *« Evêque, je meurs par vous ! »* Le 30 mai 1431, à l'évêque Cauchon qui instruit son procès (PR p. 325).
>
> *« Jésus, Jésus, Jésus, Jésus, Jésus, Jésus. »* le 31 mai 1431, sur le bûcher (PR p. 332).
>
> *« Je voudrais que mon âme fut où je crois qu'est l'âme de cette femme. »* Jean Alépée, évêque de Rouen (RPP p. 276).
>
> *« Nous sommes tous perdus, car c'est une bonne et sainte personne qui a été brûlée. »* Jean Tressart, secrétaire du roi d'Angleterre (RPP p. 276).

Après Jeanne d'Arc

Charles VII (roi de France de 1422 à 1461) que l'on disait indécis et dépensier se révéla un souverain clef qui remit de l'ordre dans le royaume. Mieux conseillé après l'attentat contre son conseiller Trémoille, le roi sortit de sa passivité, fit la paix avec les Bourguignons (paix d'Arras en 1435), redressa les finances de la France aidé par son trésorier Jacques Cœur. Il instaura des impôts royaux et créa une armée royale, faisant passer la France d'une organisation féodale à celle d'Etat nation. Le peuple français naquit en tant que sujets du roi de France. Il constitua une armée solide avec une artillerie et en vingt ans, ville après ville, chassa définitivement les Anglais de France (1453).

Le 7 juillet 1456 à Rouen, le procès en réhabilitation conclut à l'innocence de Jeanne. Elle fut canonisée le 16 mai 1920.

Une initiée en contact avec un Maître de Sagesse**

Comment une jeune fille de 17 ans, inculte, paysanne, qui n'était rien, vivant à l'autre bout de la France, put-elle en deux ans, renverser une institution – la *double monarchie*, défier l'Université de Paris faiseuse de papes et de rois, faire couronner un roi qui acheva de forger le royaume de France, transformer les querelles claniques des seigneurs féodaux en guerre de libération d'un pays et d'un peuple, parler un si beau français, dominer un prétoire ? Même les esprits les plus rationnels voient en elle un mystère.

Jeanne eut la meilleure éducation possible, ses voix l'avaient enseignée. Elle avait la foi chevillée au corps, la force indicible que peut amener la fusion avec son âme, chez un initié du 3e degré soutenu au jour le jour par un Maître de Sagesse. Elle obéissait au divin et se réservait autonomie par rapport à l'Eglise et au pouvoir temporel. Elle incarne la connexion directe de chacun avec son âme et le divin et la prise de responsabilité du disciple qui porte sa foi dans les domaines les plus ardus, la politique et la guerre. En plus d'être en contact direct et étroit avec son âme, Jeanne avait fait un pas supplémentaire dans l'évolution et atteint un niveau de conscience monadique qui la rendait sensible à la Volonté divine. Elle vivait pour servir le Dessein divin dans la mesure où un initié du troisième degré peut manifester et exprimer ce niveau d'Etre. Elle devint un agent du Plan divin complètement fusionné avec son âme. C'est grâce à cette connexion que Jeanne put mener ses actions avec une telle force, et une telle certitude qu'elle agissait sur les ordres du « Roi des Cieux ».

Sa vie éclaire aussi la relation d'un disciple avec un Maître de Sagesse. Le Maître peut donner conseils, soutien, mais l'action incombe au disciple qui doit accomplir sa destinée.

Seul un initié en contact profond avec son âme et ici avec un Maître de Sagesse peut connaître le moment clef où intervenir et l'impact de l'intervention. Comment deviner que Jeanne d'Arc et le sacre du roi allaient catalyser les efforts français et amener la victoire ? Comment deviner qu'un personnage jugé falot, le roi Charles VII, allait se révéler un bon administrateur de son royaume qu'il allait consolider en chassant les Anglais ?

Pourquoi Dieu (ici le Maître Hilarion), intervint-il dans les affaires des hommes et prit-il partie des Français vis-à-vis des Anglais ? La raison en est simple, la France est une nation avec une destinée façonnée par ses rayons (A5, P3), ses influences astrologiques déversées sur un territoire, et s'exprimant au travers de ses initiés. L'Angleterre (A2, P1) a une destinée différente. Leur histoire a été liée au Moyen Age, mais l'identité des nations est sacrée et finit toujours par triompher.

Aujourd'hui

Jeanne d'Arc âme 5, est aujourd'hui un Maître basé en France, il stimule l'aspect scientifique de la France 5.

Dans *La destinée des nations*, Alice Bailey indique que si le 5e rayon, rayon d'âme de la France, parvient à dominer son rayon 3 de personnalité et à transmuter sa séparabilité en sa fonction révélatrice, si la France se libère de ses tendances matérialistes et égoïstes, et tourne son intellect vers la découverte et l'élucidation des choses de l'esprit, alors la France pourrait révéler la vraie nature de l'âme et instaurer l'ère de la véritable psychologie ésotérique.

Le Maître qui fut Jeanne d'Arc aidera sans doute la France sur ce chemin.

Sources :
1 – La destinée des nations, Alice A. Bailey
2 – La Mission de Maitreya, tome III, Benjamin Creme
3 -Jeanne d'Arc le procès de Rouen, Jacques Trémollet de Villers, minutes du procès commentées (les Belles lettres, 2016)
4 -Jeanne d'Arc par elle-même et ses témoins, Régine Pernoud (le Seuil, 1962)
5 -La Mission de Maitreya, tome II, Benjamin Creme

Abréviations
PR : *Jeanne d'Arc le procès de Rouen,* Trémolet de Villers
RPP : *Jeanne d'Arc par elle-même et ses témoins,* Régine Pernoud,
RPP Pxx, Cnnn-nnn : RPP idem, suivi de la source originale *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc,* Edition Tisset et Lanhers, et Société de l'Histoire de France.

* Dans *la Mission de Maitreya* tome II, B. Creme indique que si Jeanne croyait entendre plusieurs voix, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, il s'agissait en réalité de la seule voix de son Maître, le Maître Hilarion.
** Selon Benjamin Creme, Jeanne était une initié du 3e degré : point d'évolution 3.3, âme 5, personnalité 1/7, mental 3/6, astral 6/6, physique 6/7[2].

Auteur : Dominique Abdelnour, collaboratrice de Share International résidant en France.

Thématiques : religions, spiritualité

Rubrique : De nos correspondants